

ÉVALUATION

Les évaluations sont à remettre avant le 7 janvier 16h30 à Mme Berthiot Anne-Sophie (INSPE Services centraux – Service Préprofessionnalisation MEF – Bâtiment Sciences Gabriel-Bureau R20B) qui vous fera émarger pour éviter toute contestation. Vous pouvez écrire à plusieurs (environ 3000 mots + ou – 10%). Il s'agit d'un écrit de genre argumentatif parfois aussi appelé « dissertation ». Il implique une méthodologie suffisamment acquise au secondaire pour être rappelée ici. Le plan « dialectique » n'est pas imposé, l'essentiel étant un ordre logique aisément repérable par le correcteur. Le critère principal de l'évaluation est l'intérêt pris à lire une réflexion personnelle et non naïve sur l'éducation, appuyé sur le cours, sans que celui-ci soit restitué tel quel, ou sur d'autres références universitaires. La qualité de la langue écrite est aussi prise en compte.

Sujets (au choix, bien sûr) :

① Helvétius, un philosophe matérialiste de l'époque des Lumières, a écrit : « Il n'est rien d'impossible à l'éducation : elle fait danser l'ours. » (*De l'Homme, de ses facultés intellectuelles et de son éducation*, 1773, éd. P. Didot, 1795, tome VIII, p. 228).

Vous vous efforcerez de donner un sens raisonnable à cette affirmation, avant de vous demander quelles réserves elle peut aussi susciter.

② « On n'étudie pas pour, tout au long de sa vie et comme si l'on était constamment prêt pour l'examen, reproduire en ses propos ce que l'on a appris, mais pour l'appliquer aux situations survenant dans l'existence et ainsi le mettre en œuvre (...) ; par conséquent ce n'est en aucun cas le savoir qui constitue ici le but ultime, mais bien plutôt l'art d'utiliser le savoir » (FICHTE, *Plan déductif d'un établissement d'enseignement...*, p. 170, cité par L. Vincenti, *Éducation et liberté. Kant et Fichte*, P.U.F., p. 48).

Vous répondrez à cette question de manière argumentée et exemplifiée : les buts de l'école en France telle que vous l'avez connue vous ont-ils paru relever du savoir comme but ultime ou de l'art d'utiliser le savoir ? Est-il légitime d'opposer les deux perspectives ?

③ « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les pays, et ce qu'on doit leur apprendre

dès l'enfance » (Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou de l'éducation*, 1762, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. IV p. 475).

« Le genre consiste davantage en une identité tissée avec le temps par des fils ténus, posés dans un espace extérieur par une *répétition stylisée d'actes*. L'effet du genre est produit par la stylisation du corps et doit donc être compris comme la façon banale dont toutes sortes de gestes, de mouvements et de styles corporels donnent l'illusion d'un soi genré durable » (Judith Butler, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*, 1990, trad. fr. La Découverte, 2005, p. 265).

Vous rédigerez un écrit organisé et argumenté comparant les différentes perspectives offertes à l'éducation en fonction de chacun des deux textes cités.